



## LE PRESIDENT

Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relatives aux libertés et responsabilités des universités, notamment son article 25 ;

Vu les délibérations du conseil académique en formation restreinte en date du 27 novembre 2018 ;

## ARRETE

**Article 1** : Le comité de sélection pour l'emploi de maître de conférences n° 09MCF0041 (référence GALAXIE 4359) – UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines  
Profil : Genres non fictionnels, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles

est constitué ainsi qu'il suit :

### Membres internes

**Présidente :**

**Mme Sophie LEFAY, Maître de Conférences**

**Vice-président :**

**M. Nicolas LOMBART, Maître de Conférences**

Mme Camille ESMEIN, Maître de Conférences

Mme Gabriele RIBEMONT, Professeure

M. Philippe HAUGEARD, Professeur

Mme Aude DERUELLE, Professeure

### Membres externes

M. Philippe CHOMETY, Maître de Conférences  
(Université de Toulouse – Jean Jaurès)

Mme Cécile LIGNEREUX, Maître de Conférences  
(Université Grenoble Alpes)

M. Alain CANTILLON, Maître de Conférences  
(Université Sorbonne Nouvelle)

M. Alexandre STROEV, Professeur  
(Université Sorbonne Nouvelle)

Mme Myriam TSIMBIDY, Professeure  
(Université de Bordeaux-Montaigne III)

M. Alain GENETIOT, Professeur  
(Université de Lorraine)

**Article 2** : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le 20 février 2019

Le Président de l'Université,

Ary BRUAND